

LIMINAIRE

CDAS du 07/03/2024

Monsieur le Président,

La CGT tient à rappeler son soutien entier aux populations victimes des actes de guerre les plus atroces dont nous sommes témoins aujourd'hui. La CGT appelle au cessez-le-feu immédiatement dans toutes les zones touchées.

En France, les violences sociales secouent le pays, l'inflation augmente le nombre des précaires, les négociations et les distributions de diverses primes se déroulent dans le secret des alcôves. La colère gronde partout en France, du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est de notre pays, sans oublier les départements et territoires d'Outre Mer. Les raisons de la colère sont multiples mais elles ont toutes la même origine : les inégalités sociales.

2024 ne doit pas être une année blanche pour les agents de la fonction publique dans un contexte d'inflation et de perte de pouvoir d'achat.. Aucune revalorisation des traitements des agents publics n'est prévue pour 2024. Les organisations syndicales de la fonction publique demandent l'ouverture de négociations. Nous continuons de revendiquer une revalorisation significative des rémunérations et des carrières pour stopper la paupérisation de l'ensemble des agents publics. Les effets de la hausse des prix touchent tous les agents publics tant ils touchent les dépenses et produits de première nécessité, comme l'électricité, par exemple.

La CGT Finances Publiques 38 est également opposée à la rémunération au mérite, annoncée par le ministre de la transformation et de la Fonction Publique qui ne fera que détruire davantage les collectifs de travail. Plutôt qu'une prime au mérite ou des primes ponctuelles, différenciées, la CGT Finances Publiques revendique une revalorisation indemnitaire pour toutes et tous à hauteur de 40 points d'ACF, soit 183,50 € bruts par mois. Rappelons qu'il n'y a pas eu de revalorisation indemnitaire conséquente depuis une vingtaine d'années...

Vous n'ignorez pas que des négociations salariales sont en cours. Nous attendons de notre Directrice Générale fraîchement nommée que notre régime indemnitaire soit augmenté en conséquence.

QUE 2024 SOIT SYNONYME D'UNE RECONNAISSANCE MÉRITÉE DES AGENTS PUBLICS, ENGAGÉS AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

La CGT Finances 38 revendique :

- un budget d'action sociale revue à la hausse,
- une restauration de qualité, à proximité du lieu de travail et donc le maintien du restaurant administratif de Vienne avec son immeuble (nous vous remettons les pétitions signées dans les agents travaillant sur Vienne). En attendant de connaître les modalités sur le site rénové, vous nous avez confirmé que les agents pourraient se rendre sur restaurant "Le FACONNIER". Ce restaurant étant situé à plus d'un kilomètre à pied du CFP de Vienne, ce qui implique un temps de trajet de 30 minutes approximativement. Nous vous remercions de bien vouloir accorder une compensation horaire pour les agents se rendant sur ce restaurant.
- l'octroi de titres-restaurant en l'absence de restauration administrative avec leur revalorisation au maximum légal et une participation de l'employeur à hauteur de 60%,
- des vacances et des loisirs pour tous et toutes : actifs, retraités, non-titulaires et ayants droits,
- un plan ambitieux de réservation de logements,
- des places en crèche qui n'existe pas aujourd'hui dans notre direction,
- des activités sociales, culturelles et sportives pour toutes et tous.